Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 50 (1866)

Vereinsnachrichten: Rapport de la Commission météorologique

Autor: Mousson, Alb.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

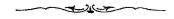
Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORT

DE LA

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE.



Messieurs,

La Commission météorologique a l'honneur d'offrir à la Société générale le second volume de ses tableaux, embrassant la période du 1^{er} décembre 1864 au 1^{er} décembre 1865.

Ce volume fournit la meilleure preuve, aussi bien de la marche régulière de notre entreprise, en tant qu'elle dépend des bonnes dispositions de nos observateurs, que de l'activité incessante du bureau central, qui, sous la direction si méritoire de M. le professeur Wolf, remplit sa tâche pénible de la manière la plus satisfaisante.

Les tableaux, ainsi que l'avait annoncé le rapport de l'année dernière, ont maintenant été ramenés pour toutes les stations au même patron, afin de prévenir chez les observateurs toute idée de préférence que le mode antérieur pouvait faire naître. La température et la pression de l'air se trouvent maintenant représentées par la moyenne et par les deux des trois notations journalières, qui se rapprochent le plus des extrêmes, savoir 7 heures et 1 heure pour le thermomètre, 7 heures et 9 heures pour le baromètre. Les autres données se rapportent au midi de chaque jour. Ce changement augmente sensiblement le travail du bureau central, mais donne plus d'uniformité et de liaison à l'ensemble de nos publications. Nous continuerons le même système durant notre troisième année.

De toutes nos stations il n'y en a que deux, que nous avons dû abandonner sans aucun équivalent: Locarno, qui n'a jamais rien fourni et le Grimsel, qu'on s'est efforcé de maintenir comme une des importantes et hautes stations, mais qui a décu toutes nos espérances. Plusieurs autres stations ont perdu, soit par la mort, soit par cause de départ, leurs observateurs; mais pour toutes il a été possible, grâce au crédit dont jouit notre entreprise dans le public, de trouver des successeurs. Nous avons même augmenté notre réseau de deux nouveaux points, attendu qu'ils nous paraissaient intéressants, et promettaient de devenir de bonnes stations: les Ponts dans le Jura neuchâtelois (au lieu de Combe-Varin) et Val Sainte dans les montagnes fribourgeoises. La bonté de nos diverses stations n'est naturellement pas la même, cependant nous pouvons donner à la grande majorité d'entr'elles le témoignage d'avoir consciencieusement travaillé et de mériter les remerciements de la Société.

La station du Saint-Théodule, annoncée l'année dernière comme venant de se reconstituer par les soins et aux frais exclusifs de M. Dollfus-Ausset a poursuivi ses observations pendant toute l'année et a fourni une série de données très précieuses en leur genre. Les appréhensions, qu'on avait conçues par rapport à un séjour pendant l'hiver à une hauteur de 3,500 mètres ne se sont point réalisées; les trois habitants de la petite hutte n'ont point souffert et n'ont même été que peu de temps privés de toute communication avec le bas de la vallée. Le froid n'est pas descendu au-dessous de — 24° C. Bien que la douceur de l'hiver y ait eu sa part, il paraît néanmoins certain, que le froid n'atteint point le degré, qu'on voudrait supposer d'après les différences estivales d'avec la plaine.

Les observations du Saint-Théodule, quoique s'accordant à l'égard des instruments et comprenant également nos trois heures, ne se trouvent pas dans notre recueil, M. Dollfus ayant préféré en former une publication mensuelle spéciale, conjointement avec d'autres observations que ses pioniers avancés ont été chargés de faire.

Outre les tableaux réguliers des stations et des tableaux sommaires pour les divers mois et pour l'année entière, le volume que nous vous présentons, contient encore diverses compulsions spéciales, qui prouvent le désir du bureau central d'avancer de toute manière la connaissance météorologique de notre pays. On y trouve, par exemple, un résumé des observations de M. Mérian, à Bâle, de 1847 à 1863; des tableaux de la marche moyenne et des extrêmes pour le thermomètre et le baromètre durant 17 années, par rapport à Zurich; un tableau des quantités de pluie pour ce même point, embrassant 43 années; des revues annuelles pour Einsiedeln de 1858 à 1863; enfin et principalement un tableau graphique, représentant pour 16 de nos stations et les deux années accomplies, la marche annuelle comparative du thermomètre. L'accord de ces stations, réparties sur toute la Suisse, à part quelques différences dépendant de la hauteur et de la localité est extrèmement frappant, et témoigne de la généralité des lois que ces lignes représentent.

Une mesure qui, l'année dernière, avait été annoncée comme désirable a depuis été mise en exécution, savoir la visite de toutes les stations par un expert. Le premier établissement des instruments avait dû se faire un peu à la hâte et sans pouvoir les comparer à des instruments étalons. Un employé de l'observatoire de Zurich s'est acquitté de cette tâche en deux voyages différents; il a visité, à quelques exceptions près, toutes les stations, s'est assuré du bon état des instruments, de la manière d'opérer des observateurs, a déterminé approximativement du moins, les erreurs constantes et a complété enfin, par nivellement, les déterminations hypsométriques des stations, qui nous manquaient encore. Cette tournée a prouvé aux observateurs, quel intérêt on prenait à leur travail et les a ranimés et encouragés. Quant à la Commission, elle connaît mieux qu'auparavant les conditions de la plupart des stations, mais elle prévoit devoir à l'avenir répéter de telles visites, afin d'assurer encore mieux la marche de l'entreprise.

Nous avons pu suffire d'une manière convenable à toutes les dépenses, grâce à la subvention fédérale qui s'est élevée à fr. 11,000 et au produit des abonnements, qu'on peut estimer de 4 à 500 francs.

Voilà pour le passé; venons maintenant à la position à certains égards nouvelle, que prépare l'avenir.

En effet l'entreprise, telle qu'elle existe, a été prèvue dès l'origine pour une durée de 3 ans, qui finit avec le mois de novembre 1866. A la vérité, en abordant une entreprise aussi vaste et compliquée que la présente, la Commission n'avait nullement la pensée de la faire cesser sitôt, mais elle fixait ce terme comme étant propre à un remaniement complet, sur les données qu'une expérience

de trois ans lui auraient fournies. La réussite paraissait en partie douteuse, soit en vue des difficultés économiques que présentait le projet, soit à cause de la diversité des observateurs, qu'il fallait faire marcher d'accord, bien que leur participation ne fût que volontaire. Maintenant nous sommes au clair sur les côtés forts et les côtés faibles de l'organisation adoptée, nous connaissons la valeur relative et absolue des stations et pouvons penser aux modifications, que la prolongation des observations rend désirable.

Ainsi la commission météorologique a repris, d'abord par circulaire, puis dans une séance, qu'elle a tenue hier, la discussion de quelques points fondamentaux et a l'honneur de soumettre les changements qu'elle juge à-propos, à la ratification de la société.

Le point capital, qui a le plus occupé son attention est la fixation ultérieure du réseau des stations suivant la connaissance qu'on en possède. La coopération de nos observateurs étant parfaitement libre et leurs déclarations n'étant liables que pour les trois années révolues, terme auquel il leur était promis qu'ils entreraient en possession personnelle de leurs instruments, il a fallu, avant tout, s'assurer de leurs bonnes dispositions pour l'avenir et de la possibilité de pouvoir continuer avec un nombre suffisant de collaborateurs. Les réponses à notre circulaire prouvent que nous pouvons toujours compter sur 7/8 de nos observateurs, qui ont pris le goût et l'habitude de leur besogne; 1/8 seulement, empêché par divers motifs, la plupart hors de leur volonté, s'est retiré.

La Commission vous propose de réduire le nombre des stations, attendu que plusieurs d'entr'elles, par suite d'une position analogue, offrent une marche presque identique et que leur maintien augmente le travail, déjà assez fort, du bureau central. Ces considérations frappent

surtout plusieurs stations de la plaine, que nous abandonnons entièrement; d'autres seront réduites à des stations thermométriques et udométriques, puisque la température et la quantité d'eau sont les deux éléments les plus variables de lieu en lieu, et en même temps les plus aisés à observer. Il importe parcontre, au plus haut degré, de maintenir toutes les bonnes stations des montagnes, d'abord, parce que les conditions météorologiques sont plus diverses et plus difficiles à ramener à des lois, ensuite parce que l'influence des hautes chaînes sur les phénomènes atmosphériques forme en définitive le point de mire de toute notre entreprise. Nous ne craindrons même pas, là où les circonstances l'exigent, d'affecter une petite somme, que nous prendrons sur les économies que nous promet la réduction des stations de la plaine, à la rémunération de l'observateur. Si par ce fait nous nous départons du principe suivi jusqu'ici de la non rémunération, à l'exception de quelques stations qui ont été subventionnées par des sociétés cantonales, ce ne sera toujours qu'au moindre degré possible, en faveur de stations de première importance et sous forme de récompense pour de bons services rendus.

De cette manière, notre réseau, d'après un premier relevé, se réduirait à 54 ou 55 stations complètes et à 22 ou 24 stations thermométriques; 10 à 12 stations cesseraient entièrement.

La seconde question importante concerne la convenance de conserver une Commission météorologique de 9 membres, telle qu'elle existe maintenant, tandis que les travaux se concentraient presqu'en entier dans les mains du Bureau Central et d'un petit nombre de membres. Si nous vous proposons de la maintenir en principe, abstraction faite des personnes qui la composent, notre mandat finissant à la fin de l'année, ce n'est principale-

ment que sur le désir du directeur du bureau central. Il croit trouver un appui utile dans un cercle de collègues, experts dans les questions de science et de pratique, connaissant personnellement les diverses parties de la Suisse, les stations et les observateurs qui s'y trouvent et servant de représentants et d'intermédiaires à l'entreprise, vis-à-vis de la société générale, des autorités fédérales et cantonales et du public. Sous ce rapport la Commission actuelle semble répondre à sa mission.

Cependant il nous paraît désirable que la Société générale autorise la Commission à choisir dans son sein un comité de trois à cinq membres au plus, à l'effet de surveiller plus spécialement et plus efficacement la marche de l'entreprise et de la rendre surtout plus fructueuse à la science et au public.

Quant au premier point, l'expérience nous a prouvé qu'il était fort difficile de réunir un collége nombreux, dont les membres étaient dispersés dans toute la Suisse, et que les affaires résolues par circulaire, sans discussions orales, ne l'étaient toujours que très imparfaitement, certainement moins bien que par un petit comité, se voyant plus souvent. Quant au second point, on ne doit pas perdre devue, que l'activité de la commission, jusqu'ici principalement organisatrice, change de nature et devient plutôt exploitatrice. Maintenant que tout est organisé, que les stations et le bureau central marchent régulièrement, il importe surtout d'utiliser les données authentiques acquises et de les élaborer au profit de la science. Bien que nos longs tableaux de chiffres constituent le fondement des vérités météorologiques, relatives à notre pays, elles s'y trouvent cachées et inintelligibles pour tous ceux qui ne sont pas météorologues de profession; il s'agit de les en déduire d'une manière claire et nette, d'extraire d'une masse de données spéciales et

locales un petit nombre de lois simples et générales. Ce second problème, qui entre maintenant au premier rang, ne saurait être attaqué et résolu par une commission nombreuse, mais restera toujours le mérite d'un petit nombre de personnes, qui par goût ou par leur position sont appelées à s'en occuper tout spécialement. Il est juste que les membres, qui se chargent de ce travail, jouissent également d'une influence prépondérante et immédiate sur la marche de l'entreprise. C'est à ces nouvelles exigences que nous paraît répondre la création d'un comité spécial.

D'autres questions, qui se sont présentées à la Commission, comme par exemple, les rapports de l'entre-prise avec la station à instruments automates de Berne, le choix de thermomètres à extrêmes pour un certain nombre de bonnes stations, etc., n'ont pas été discutées pour le moment; il nous semblait convenable d'en laisser la décision à la nouvelle Commission que la Société générale voudra honorer de sa confiance.

Ainsi les propositions que votre Commission actuelle vient soumettre à votre approbation, sont les suivantes:

- 1º Que la Société veuille approuver les principes qui ont guidé dans le choix du nouveau réseau de stations et les réductions qui en résultent.
- 2º Qu'elle veuille approuver le principe des rémunérations, dans les restrictions sus-indiquées.
- 3º Qu'elle veuille réélire une Commission météorologique de neuf membres ou renouveler pour trois ans le mandat de la Commission actuelle.

4º Qu'elle veuille autoriser la Commission, de remettre la direction spéciale et l'exploitation scientifique de l'entreprise à un comité spécial de trois à cinq membres.

Au nom de la Commission météorologique.

Le président, Alb. Mousson, prof.

Neuchâtel, 22 août 1866.

